Le cas du défenseur de l'environnement tibétain Anya Sengdra

Considérant que Anya Sengdra (aussi connu comme A-Nya Sengdra[1]) nomade originaire du comté de Gade, dans la région tibétaine de Golog (province du Qinghai), est un défenseur environnemental au Tibet, connu pour ses actions pacifiques contre la corruption locale, contre les activités minières illégales ainsi que contre la chasse et le braconnage d'espèces menacées;

Reconnaissant qu'il a été arbitrairement arrêté le 4 septembre 2018 à l'âge de 47 ans et qu'il a été battu et détenu sans accès à un avocat pendant les 48 premiers jours de détention;

Notant qu'il a été accusé de « provocation de troubles, formation d'une foule pour perturber l'ordre public, et autres actes malveillants » et condamné à une peine de 7 années de prison le 6 décembre 2019 par le tribunal du comté de Gade (en chinois : Gande) à Golog (Guoluo), dans la province du Qinghai, dans la région tibétaine d'Amdo;

Notant qu'Anya Sandra n'a pas été libéré au terme de sa peine le 3 septembre 2025 mais selon des sources fiables, sa peine aurait été prolongée d'un an, prétendument pour vol et ce sans annonce officielle ni procédure judiciaire transparente de la part de la République populaire de Chine;

Notant que cette prolongation de sa privation de liberté, n'étant pas fondée sur une décision judiciaire conforme aux normes internationales, constitue une détention arbitraire, en violation du droit à un procès équitable, y compris le droit à un avocat et à un recours effectif ;

Exprimant une vive inquiétude quant à la détérioration de l'état de santé d'Anya Sengdra, constatée lors de la première visite familiale depuis son arrestation, en août 2025, ainsi que le manque d'accès à des soins médicaux appropriés ;

Notant que le 10 aout 2023, trois rapporteurs spéciaux des Nations-unies ont soulevé les cas de défenseurs tibétains de l'environnement détenus dont celui d'Anya Sengdra et ont exhorté le gouvernement chinois à leur fournir des détails sur les raisons et le lieu de leur détention ainsi que sur leur état de santé, à leur fournir des soins médicaux adéquats et à permettre à leur famille de leur rendre visite[2];

Soulignant qu'au cours des deux dernières décennies, alors que le gouvernement chinois a intensifié ses projets d'exploitation minière, de construction de barrages, d'urbanisation et d'autres infrastructures à travers le Tibet, les défenseurs de l'environnement ont été confrontés à une persécution croissante en raison de leurs efforts ;

La Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH) et ses organisations membres :

- Exigent la libération immédiate et inconditionnelle d'Anya Sengdra, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains et au droit international humanitaire ;
- Appellent les autorités chinoises à garantir le respect du droit à un procès équitable, notamment à travers une procédure judiciaire transparente, un accès effectif à un avocat, et le droit à un recours effectif contre toute décision de détention ou prolongation de peine ;
- Exhortent la communauté internationale, en particulier les Nations Unies, à exercer une pression diplomatique accrue sur la Chine afin qu'elle mette fin à la détention arbitraire des défenseurs tibétains de l'environnement du Tibet ;
- Réaffirment leur solidarité avec les défenseurs environnementaux au Tibet, et soutiennent leurs efforts pour la protection des droits du peuple tibétain ainsi que la sauvegarde de leur environnement naturel face aux projets d'exploitation minière, de construction de barrages, d'urbanisation et d'autres infrastructures,

1 Nom en tibétain: - ཨ་ཉ་གསང་རྡོ། །(ཨ་ཉ་ཀ་ལ་ཁ་ཤ) Nom en chinois: 阿亚桑扎

2 https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/08/china-un-experts-seek-clarification-about-nine-imprisoned-tibetan-human